

ARTIFICIALISATION DES SOLS

L'artificialisation* des sols connaît un ralentissement continu au niveau national depuis le début des années 2010, passant de 32 000 ha de terres artificialisées en 2011 à 25 000 ha en 2018 (équivalent de la surface de la ville de Marseille). On note toutefois une augmentation ces deux dernières années.

Le processus d'artificialisation des sols n'est pas équitablement réparti sur le territoire métropolitain. Il reste très lié au phénomène de métropolisation et à l'attraction du littoral. On constate ainsi une forte artificialisation autour des métropoles et des agglomérations, ainsi que sur la façade atlantique et l'arc méditerranéen. À l'inverse, les territoires qui s'étendent de la Champagne-Ardenne aux Pyrénées se caractérisent par une artificialisation des sols plus faible.

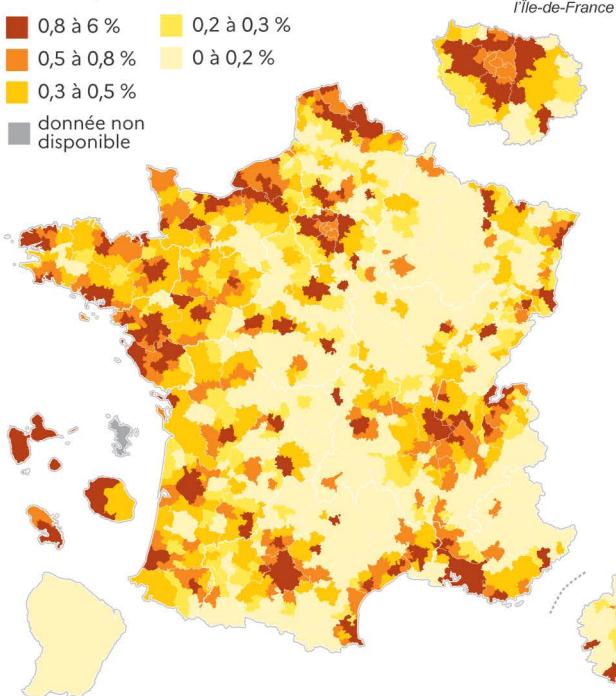
La majorité des espaces artificialisés sont destinés à l'habitat, comme le montrent les cartes ci-dessous. C'est particulièrement vrai dans le sud de la France, avec la croissance de la population liée notamment aux arrivées de retraités. Et globalement, à l'échelle des agglomérations, les dynamiques d'artificialisation sont plus élevées dans les espaces périphériques de plus en plus éloignés des centres. Par ailleurs, le nord et l'est connaissent des parts plus élevées d'espaces artificialisés destinés aux activités, en lien avec la prépondérance de l'industrie dans ces territoires.

La typologie des EPCI, page de droite, montre la forte corrélation entre augmentation de la population et consommation de l'espace. Les zones en forte croissance démographique et en forte progression de l'artificialisation se trouvent autour des métropoles de Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Lyon, de l'arrière-pays provençal, du transfrontalier genevois et de la seconde couronne parisienne. Les territoires n'enregistrant pas de fortes pressions foncières sont le Grand-Est (hors plaine d'Alsace), le centre de la France et les Pyrénées. Toutefois, des villes moyennes comme Tulle, Brive ou Tarbes, voire des agglomérations comme Limoges, Cherbourg ou Saint-Étienne, à faible croissance démographique connaissent une forte artificialisation. D'autres territoires, peu nombreux et épars, réussissent à conjuguer forte augmentation de population et faible processus d'artificialisation, comme Lodève, Étampe ou une grande partie de la Corse...

Nota bene : les chiffres ne prennent en compte que l'artificialisation des terrains cadastrés minimisent l'artificialisation due aux infrastructures.

Forte pression de l'artificialisation autour des métropoles et des littoraux

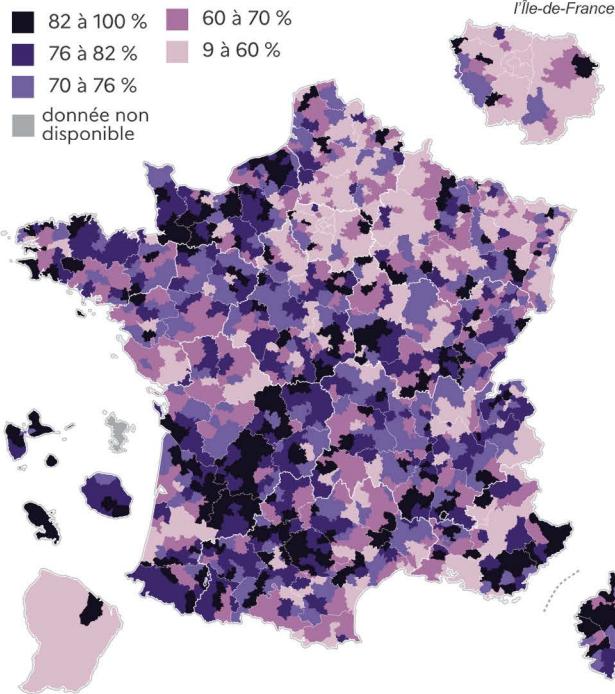
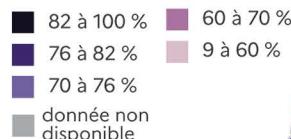
Artificialisation des terres entre 2009 et 2017, en % de la superficie de l'EPCI



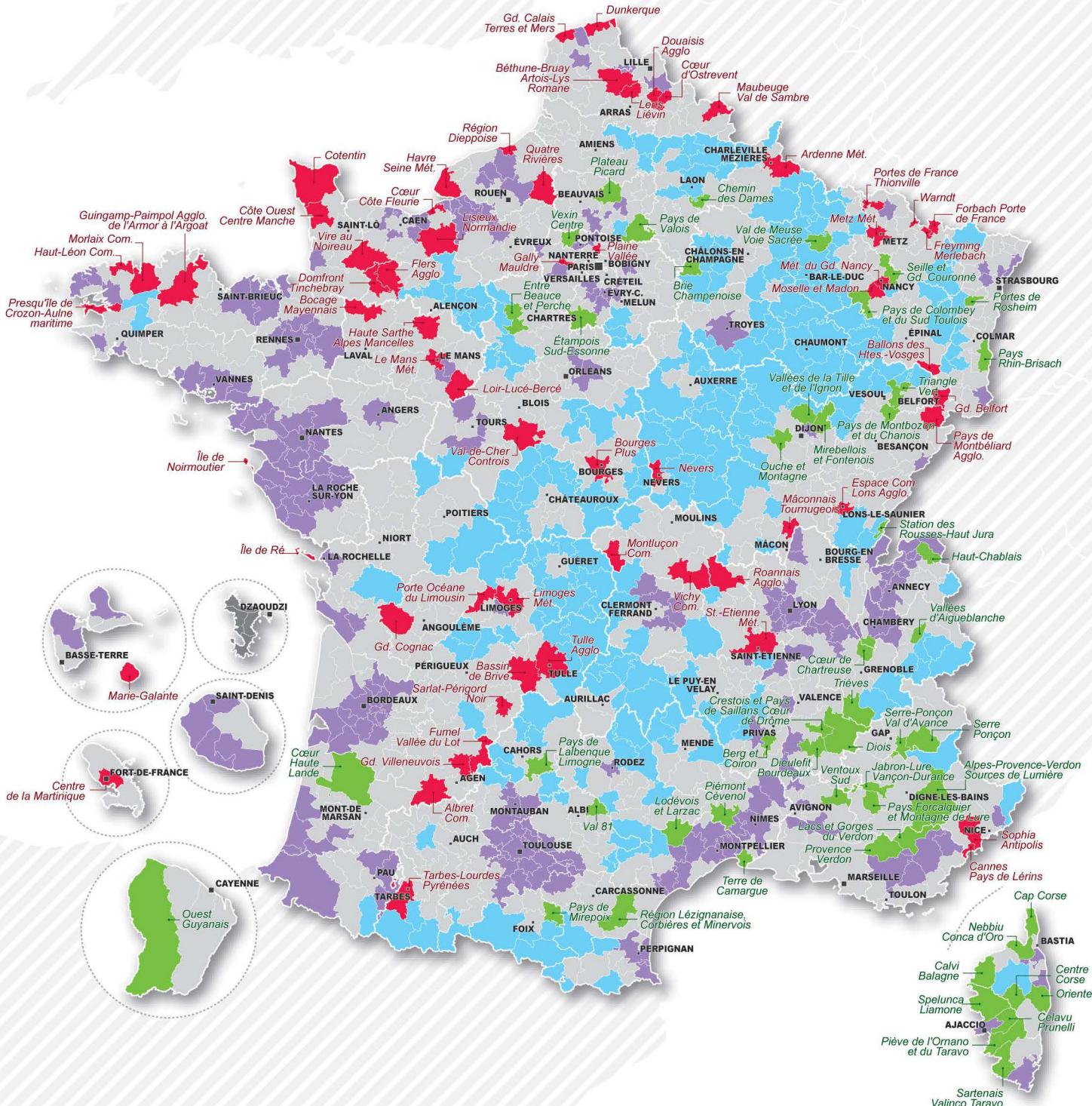
Sources : Observatoire de l'artificialisation des sols
Plan Biodiversité, 2019 ; Insee, RP 2009 et 2017

En France, 68,8 % de l'artificialisation est due à l'habitat, le reste découlant principalement de l'activité économique

Part de l'artificialisation due à l'habitat entre 2009 et 2017 par EPCI, en %



* Selon l'Observatoire de l'artificialisation : transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport.



Artificialisation et population Évolution comparée

Typologie des EPCI
en fonction de l'évolution du nombre de ménages
et de l'artificialisation liée à l'habitat entre 2009 et 2017

- Faible augmentation ou déclin de la population et faible évolution de l'artificialisation
 - Faible augmentation ou déclin de la population et forte évolution de l'artificialisation
- Nom de l'EPCI

POUR MIEUX COMPRENDRE

Les EPCI sont répartis en cinq ensembles en fonction de l'évolution de leur population et de l'artificialisation à destination de l'habitat. Un tiers des EPCI est classé parmi ceux à forte évolution de population et un tiers parmi ceux à faible évolution. Il en est de même pour l'évolution de l'artificialisation liée à l'habitat.

Les EPCI en gris présentent une évolution de la population moyenne ou une évolution de l'artificialisation moyenne.

- Forte augmentation de population et forte évolution de l'artificialisation
 - Forte augmentation de population et faible évolution de l'artificialisation
- Nom de l'EPCI

- Évolution moyenne de population ou d'artificialisation
- Donnée indisponible (Mayotte)